

Chauffage électrique : la vérité de l'OFEL

Autor(en): **Eicher, P.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 556

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chauffage électrique: la vérité de l'OFEL

Votre journal faisait paraître le 29 mai 1980 (DP 547) un article intitulé «Chauffage électrique: propagande officielle» dans lequel l'auteur veut, selon ses propres termes, «remettre les choses au point», faisant allusion à la teneur d'un article paru dans OFEL-Informations N° 273 sous le titre «Quelques vérités à propos du chauffage électrique».

Il nous semble opportun de vous faire part de quelques réflexions que nous inspirent la polémique autour du chauffage électrique en général et votre article en particulier.

Nous déplorons un peu qu'une «mise au point» sur le sujet écorche la vérité ou la tronque. Quelques exemples:

— Par «gentillesse» l'auteur accorde une réduction de 30% de l'appel en puissance des chauffages électriques par rapport à la puissance installée: or les spécialistes en la matière vont jusqu'à 70%.

— La leçon sur le calcul du rendement exergetique du chauffage électrique s'arrête malheureusement à ce seul mode de chauffage; malgré une remarque laconique, l'auteur ne précise pas que le rendement exergetique du chauffage au fuel domestique atteint 5%, selon le professeur L. Borel de l'EPFL («Economie énergétique et exergetie», 1977). On se rend alors compte que la notion «d'inadéquation» est toute relative.

— Si du point de vue thermodynamique l'électricité a une certaine noblesse, sur le plan pratique, le pétrole a une noblesse d'autant plus grande qu'il est irremplaçable dans une foule d'utilisations (pétrochimie, agriculture, transport, pharmacologie, etc.) alors que l'électricité peut provenir de divers agents primaires moins facilement utilisables à d'autres fins.

— L'OFEL n'a jamais «passé sous silence» les solutions telles que les pompes à chaleur ou la cogénération. Ces systèmes, avec les installations solaires, font partie des informations que l'OFEL distribue. Il s'agit cependant de préciser que les pompes à chaleur fonctionnent essentiellement à l'aide de moteurs électriques; l'augmentation de leur nombre va donc de pair avec une augmentation de la consommation d'électricité. La cogénération connaît certains problèmes d'ordre technique, qui nécessitent encore quelques études et ne pourra couvrir qu'une faible part de nos besoins. Il en va de même pour les installations solaires. A moins de rêver, on ne peut raisonnablement admettre que la soif d'énergie pourra un jour être étanchée par ces deux derniers systèmes. Cela ne signifie pas qu'il faut les ignorer, mais leur utilisation ne peut s'envisager qu'avec tous les autres agents énergétiques disponibles.

— La «centralisation abusive et dangereuse» s'avère pourtant fort pratique notamment dans les zones urbaines ou à forte densité démographique et elle simplifie l'installation de bon nombre de ménages en réduisant les investissements. La notion de fragilité des systèmes centralisés est également toute relative quand on sait le luxe de précautions prises dans une centrale et la surveillance dont fait l'objet le réseau de distribution. Il faut ensuite remarquer que l'électricité de par sa nature favorise la décentralisation des entreprises et a souvent permis la survie de la petite industrie alors que les autres agents énergétiques provoquaient le phénomène inverse.

Nous serions très heureux de vous voir publier les lignes ci-dessus sous notre signature.

Office d'électricité de la Suisse romande
Le directeur: P.-A. Eicher

RÉPONSE

Le meilleur substitut du pétrole: le pétrole

Il y a des mois, pour ne pas dire des années, que nous nous élevons, dans ces colonnes, contre l'installation du chauffage électrique dans des immeubles suisses romands et contre la promotion de ce type de chauffage par les sociétés productrices d'électricité. Notre position est donc connue. Néanmoins, l'Office d'électricité de la Suisse romande jugeant utile d'engager le débat, nous saisissons cette occasion pour (re)donner quelques points de repère, utiles pour préciser une controverse qui, en réalité, est au cœur de la réflexion sur l'énergie nucléaire. Un peu en vrac, donc, en suivant «grosso modo» le plan de l'OFEL.

1. Mise à disposition d'une puissance, indispensable pour le bon fonctionnement du chauffage électrique. Nous voilà plongés immédiatement dans le domaine délicat des pronostics de spécialistes...

Mais comment tabler sur une réduction de 70% pour défaut de simultanéité de la demande? Comment même tabler sur une réduction de 30%? S'il fait très froid, la simultanéité sera très voisine de 100%. En fait, le chiffre qu'on choisit résulte d'un compromis: on minimise un risque, mais sans l'exclure tout à fait. En tout cas, avec 70%, les risques seraient grands, les pannes fréquentes, du genre de celle qu'a subie l'Electricité de France, grand promoteur du chauffage électrique, comme par hasard en hiver et quand il faisait froid.

2. Rendement exergetique. Dégrader de l'énergie bêtement quand on peut faire autre chose, c'est toujours déplorable, toutes les justifications du monde n'y changeront rien. Il est vrai que le rendement exergetique d'un chauffage individuel au mazout est de l'ordre de 5%; mais c'est mieux encore — tout est relatif! — que le rendement exergetique du chauffage électrique, 2 à 3% en tenant compte des pertes à la production et à la distribution. Ce qui serait particulièrement déplacé, ce serait de remplacer un mauvais système de chauff-